
Don d'un citoyen anonyme d'une médaille à l'effigie de Capet et sa femme, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don d'un citoyen anonyme d'une médaille à l'effigie de Capet et sa femme, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 362;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23024_t1_0362_0000_10

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Séance du 22 thermidor an II

(samedi 9 août 1794).

Présidence de MERLIN (de Douai)

La séance est ouverte à onze heures.

1

Un membre fait lecture du procès-verbal de la séance du 17, dont la rédaction est adoptée (1).

2

Un membre, au nom de la société populaire de Bien-Avisat (2), dépose sur le bureau une somme de 400 liv. en don patriotique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

3

Un citoyen qui veut rester inconnu, offre une médaille portant l'effigie du dernier tyran et de sa femme.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

4

On fait lecture de la correspondance.

Les patriotes de 1789, de la commune de Dôle^a, département du Jura; le citoyen Richard, commissaire-ordonnateur en chef de l'armée de l'Ouest^b; la société populaire de Semur-la-Montagne et la Vallée^c; le conseil général de la commune d'Arbois^d; le conseil général de la commune de Vienne-la-Patriote^e; la société populaire de Saint-Maur^f; les citoyens de la commune de Chatou et Croissy^g; les membres du comité de surveillance de Bar-sur-Aube^h; les membres du tribunal de Bourgameufⁱ; la société populaire de Trévoux^j; la société populaire de Nuits^k; la

société populaire de Maringues^l; le conseil général de la commune du même lieu^m; la société populaire de Beauneⁿ; le conseil général et les citoyens de la commune de Bar-sur-Ornain^o; la société populaire de Monton, département du Puy-de-Dôme^p; les membres du [tribunal du] district de Moulins^q; la société populaire, le conseil général de la commune et le comité de surveillance de Viry-Châtillon, département de Seine-et-Oise^r; les élèves du collège de Bar-sur-Ornain^s; les ouvriers de l'atelier des Capucins pour les armes portatives^t; les employés de l'administration du département d'Indre-et-Loire^u; le conseil général de la commune de Paray^v, département de Saône-et-Loire; la société populaire du même lieu^w; la société populaire de Granville^x; le conseil général de la commune de Cires-les-Mello^y, département de l'Oise; la société populaire de Rethel-sur-Aisne^z, département des Ardennes; les administrateurs et l'agent national du district de Rethel^a; le juge de paix et les assesseurs de Tours, canton de l'Est^b; les membres du tribunal criminel du département de la Dordogne^c; la société populaire de Romorantin^d; la société populaire de Joucy^e, département de Saône-et-Loire; le comité révolutionnaire de Périgueux^f; les administrateurs du directoire du district de Charolles, département de Saône-et-Loire^g; le comité révolutionnaire du même lieu^h; les administrateurs du département d'Eure-et-Loirⁱ; l'agence commerciale établie à Dunkerque^j; les administrateurs du département de Loire-Inférieure^k; les juges et le commissaire national du tribunal de Port-Malo^l; la garde nationale de Rennes^m; le conseil défensif de la place de Verdunⁿ; les administrateurs du district de Mortain^o; la société populaire de Montluçon^p; le tribunal de commerce de Lisieux^q; les citoyens composant le tribunal du district de Langres^r; la société populaire de Briennon-sur-Armançon^s; les membres du bureau de paix près le tribunal de district de Lisieux^t; les citoyens composant le tribunal du district de Louhans^u; le juge de paix et les assesseurs de Lisieux^v; la société populaire de Bourmont, département de la Haute-Marne^w; les administrateurs du district de Marcigny^x; la société populaire de Saint-Flour^y; le conseil

(1) P.-V., XLIII, 126.

(2) Ci-devant Bourg-de-Visa, Lot puis Tarn-et-Garonne à partir de 1808.

(3) P.-V., XLIII, 126.

(4) P.-V., XLIII, 126. J. Sablier, n° 1489.